

## **Dispositif SMUR valaisan romand**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, le SMUR de Martigny continuera à fonctionner, mais uniquement la journée et sera médicalisé par les médecins de l'hôpital pour les jours ouvrables de la semaine de 8h à 20h et médicalisé par les médecins du GRIMM les jours fériés et les week-ends, en journée uniquement. Il s'agit d'une situation transitoire qui devrait durer jusqu'à la fin du mois d'octobre 2019. Des réflexions sont actuellement en cours afin de définir le futur dispositif SMUR cantonal.

De fait, pour la période précitée, il n'y a plus de dispositif SMUR à Martigny la nuit. La chronozone du SMUR de Martigny sera donc couverte la nuit par les 2 autres SMUR romands, celui de Sion et celui de l'HRC actuellement basé à Monthey.

Afin d'améliorer la disponibilité de ces 2 SMUR, nous devons par ailleurs renforcer les critères d'engagement. Les protocoles ont été adaptés en fonction.

L'ensemble de toutes ces mesures a été présenté le 5 juin dernier à la Commission de la planification, qui les accepte toutes à l'unanimité des membres présents.

De notre côté, nous faisons depuis le début de l'année un monitoring hebdomadaire de tous les engagements SMUR sur l'ensemble du canton et nous allons continuer de la même manière de telle sorte à nous assurer que la révision du dispositif se passe dans de bonnes conditions.